

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE METZ

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
31 RUE DU CAMBOUT - CS 20223 - 57000 METZ
Accueil du Public de 8h30 à 11h45 (tous les jours)
tél 03.87.36.60.98 - 14h à 16h sauf mercredi

HAGANIS

Nouveau Port - rue du Trou aux Serpents
57050 Metz

V/REF :

N/REF : 2002 D 231 / 2012-A-6870

Le Greffier du Tribunal d'Instance DE METZ certifie qu'il a reçu le 02/11/2012,

Acte S.S.P. en date du 10/09/2012

- extrait du registre des délibérations du bureau pour le changement de directeur général

Concernant la société

HAGANIS

Etablissement public à caractère industriel et commercial

Nouveau Port - rue du Trou aux Serpents

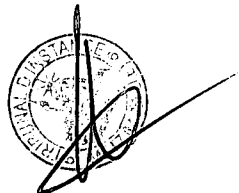
57050 Metz

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2012-A-6870 le 02/11/2012

R.C.S. METZ TI 440 784 353 (2002 D 231)

Fait à METZ le 02/11/2012,

LE GREFFIER



12 SEP. 2012

ARRIVÉE

CONTROLE DE TENUE

Nombre de membres
élus au Bureau : 44

Membres
en fonction : 44

Membres
présents : 28

Absents
excusés : 6

Absents : 10

Pouvoirs : 0

Date de convocation : 4 septembre 2012.

Vote(s) pour : 28

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

COPIE

Séance du lundi 10 septembre 2012,
Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz
Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 33B : Direction de la Régie HAGANIS : désignation de Monsieur Daniel SCHMITT.

Rapporteur : Monsieur BOHL

Le Bureau,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1412-1, L. 2221-10 et R. 2221-21,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 1^{er} février 2010 portant délégation du Conseil au Bureau,

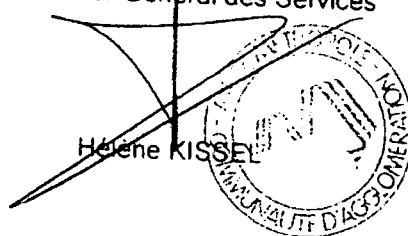
CONSIDERANT la cessation de fonctions de Monsieur Luc ALLARD, actuel Directeur Général de la Régie HAGANIS, avec effet au 15 octobre 2012,

CONSIDERANT qu'il appartient au Bureau de désigner le nouveau Directeur Général de la Régie HAGANIS avant qu'il soit procédé à sa nomination par le Président du Conseil d'Administration de la Régie,
SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,

DECIDE de désigner Monsieur Daniel SCHMITT dans les fonctions de Directeur Général de la Régie HAGANIS à compter du 16 octobre 2012.

Pour extrait conforme
Metz, le 11 septembre 2012
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



ARRETE DE NOMINATION

SUR L'EMPLOI DE DIRECTEUR GENERAL DE LA REGIE HAGANIS

Le Président du Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2221-10, R.2221-21, et R. 2221-28,

VU les statuts de la Régie HAGANIS,

VU la proposition du Président de METZ METROPOLE communauté d'agglomération,

VU la délibération du Bureau Délibérant de METZ METROPOLE en date du 10 septembre 2012 désignant Monsieur Daniel SCHMITT dans les fonctions de Directeur Général de la Régie HAGANIS, à compter du 16 octobre 2012,

CONSIDERANT qu'il appartient au Président du Conseil d'Administration de la Régie HAGANIS de nommer le Directeur Général de la Régie, après qu'il ait été procédé à sa désignation par le Bureau Délibérant, sur proposition du Président de METZ METROPOLE communauté d'agglomération,

ARRÊTE

Haganis

- ARTICLE 1 :** A compter du 16 octobre 2012, Monsieur Daniel SCHMITT est nommé Directeur Général de la Régie HAGANIS.
- ARTICLE 2 :** Le contrat de travail de Monsieur Daniel SCHMITT sera modifié pour prendre en compte la nomination en qualité de Directeur Général de la Régie HAGANIS à effet du 16 octobre 2012.
- ARTICLE 3 :** Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Destinataires :

Préfecture
Trésorerie Principale Municipale
L'intéressé
Dossier personnel



Fait à Metz, le 12 septembre 2012

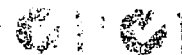
Notifié le 14/09/12

Le Président,

Signature de l'Agent

Jean-Claude WANNENMACHER

Acteur local de solutions durables



21/11/2012

2012 A 6870

